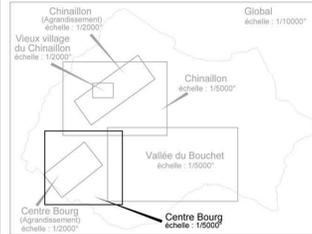


Plan Local d'Urbanisme LE GRAND-BORNAND

Modification Simplifiée n°1

PLAN DE ZONAGE

Centre Bourg



Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 04 mars 2024, approuvant la modification simplifiée n°1 du PLU

Le Maire,
André PERRILLAT-AMEDE

PIECE	PROCEDURES
N°1-2	Révision n°1 approuvée le 28.11.2019 Modification n°1 approuvée le 18.08.2022 Révision allégée n°1 approuvée le 08.02.2024 Modification simplifiée n°1 approuvée le 04.03.2024
ECHELLE	1/5000
Mise au point	
CONCEPTION	B.E. DESSIN
FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI

LEGENDE

- Zones Urbanisées :**
- UA - Zone dense du centre village et du Chinailion
 - UB - Zone de confortement de densité moyenne
 - UBt - Zone de confortement de densité moyenne et d'équipements touristiques
 - UC - Zone à vocation résidentielle
 - UCi - Zone à vocation résidentielle de type individuel
 - UE - Zone d'accueil des équipements publics
 - UT1 - Zone à vocation touristique (hauteur maximum de 12 m)
 - UT2 - Zone à vocation touristique (hauteur maximum de 10 m)
 - Uta2 - Zone majoritairement d'hébergements hôteliers et touristiques (hauteur maximum de 10 m)
 - UX - Zone d'accueil des activités économiques
 - UXe - Zone d'accueil des activités économiques et d'équipements d'intérêts collectifs
- Zones à Urbaniser :**
- 1AU - Zone d'urbanisation future
 - 1AUa1 - Zone d'urbanisation future
 - 1AUb - Zone d'urbanisation future
 - 1AUc - Zone d'urbanisation future
 - 1AUt - Zone d'urbanisation future
 - 1AUt1 - Zone d'urbanisation future
 - 1AUta2 - Zone d'urbanisation future (hauteur maximum de 10 m)
 - 1AUx - Zone d'urbanisation future

- Zones Agricoles :**
- A - Zone agricole
- Zones Naturelles :**
- N - Zone naturelle
 - NDe - Zone naturelle correspondant au secteur émetteur de la vallée du Bouchet
 - NDR - Zone naturelle correspondant au secteur récepteur de la vallée du Bouchet
 - NE - Zone naturelle d'équipements publics
 - NL - Zone naturelle correspondant aux équipements de loisirs, de sports de plein air
 - NM - Zone naturelle de dépôts de matériaux solides
 - NS - Zone naturelle correspondant aux réservoirs de biodiversité et à des habitats naturels sensibles (Natura 2000 et ZNIEFF type 1)
 - NT - Zone naturelle correspondant aux équipements touristiques
 - NTc - Zone naturelle correspondant aux équipements touristiques liés aux campings

Infrastructures et emplacements réservés

- Emplacement réservé
- 5 Numéro de l'emplacement réservé
- Au titre de l'article L.151-13 du Code de l'Urbanisme
- Secteurs de taille et de capacités d'accueil limitées (STECAL) numérotés de 1 à 19
- Au titre de l'article L.122-11-3° du Code de l'Urbanisme
- Chalet d'alpage ou bâtiment d'estive

- corridors écologiques
- Zone humide

Au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme

- Domaine de ski nordique
- Domaine de ski alpin

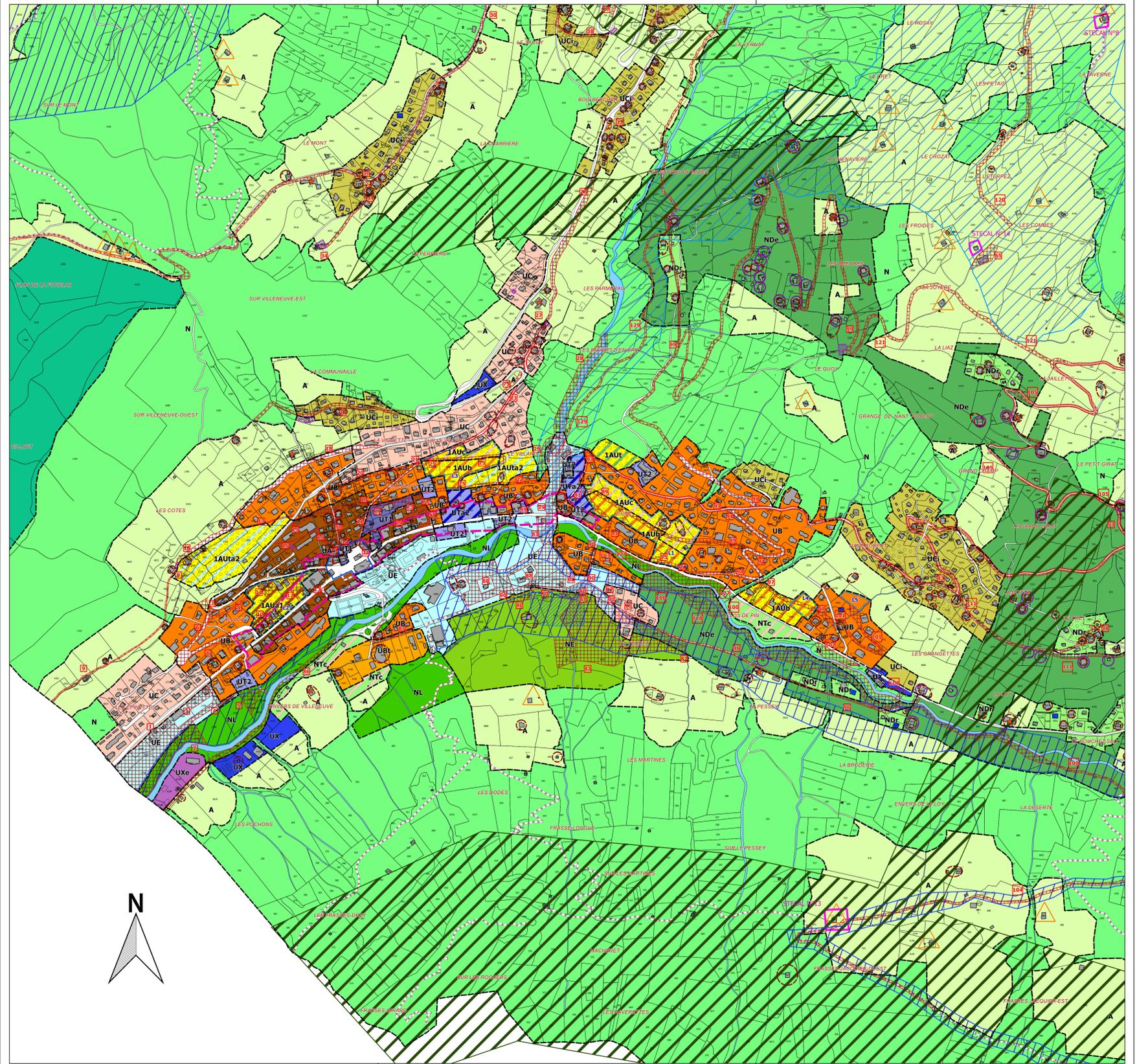
Renseignements divers

- Secteur imposant le maintien du linéaire à vocation commerciale existant au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation
- Pastillages NDR : zone naturelle du bâti isolé de la vallée du Bouchet
- Secteur d'intérêt paysager à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Secteur d'intérêt paysager à préserver (Cône de vue Chapelle des Plans). Zone d'inconstructibilité de 12 m à compter du bord de la voie publique
- Éléments de patrimoine à préserver repérés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment repéré pour préservation des toitures en structure bois (tavillons) au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme - Voir Atlas en annexe
- Servitude pour la réalisation de logement social et accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS) au titre de l'article L.151-15 du Code de l'Urbanisme
- Fosse à neige identifiée au titre de l'article R151-31 du Code de l'Urbanisme
- Sentier du PDIPR identifié par le Conseil Départemental au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme
- Repérage des exploitations agricoles à titre indicatif

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	DESIGNATION	Bénéficiaire	Surface (m²) ou linéaire (ml)
1	Aménagement d'équipements publics et de loisirs à l'entrée du village	Commune du Grand-Bornand	15164 m²
2	Aménagement d'espaces sportifs et d'équipements publics le long du Borne	Commune du Grand-Bornand	6017 m²
3	Aménagement d'équipements publics et de loisirs	Commune du Grand-Bornand	2982 m²
4	Aménagement de l'impasse du Stade	Commune du Grand-Bornand	1800 m²
5	Aménagement d'espaces sportifs et d'équipements publics le long du Borne	Commune du Grand-Bornand	3125 m²
6	Aménagement de la route de l'Orée du Bois	Commune du Grand-Bornand	4384 m²
7	Aménagement de voirie, carrefour de l'Orée du Bois et RD4	Commune du Grand-Bornand	810 m²
8	Aménagement d'une voirie de desserte secteur Villavit	Commune du Grand-Bornand	780 m²
9	Aménagement d'un chemin piétons des Cotes au Respen (Saint Jean de Sixt)	Commune du Grand-Bornand	1175 m²
10	Opération d'aménagement du secteur Villavit	Commune du Grand-Bornand	756 m²
11	Opération d'aménagement du secteur Villavit	Commune du Grand-Bornand	1429 m²
12	Opération d'aménagement du secteur Villavit	Commune du Grand-Bornand	2117 m²
13	Nouveau tracé portion route du Borne au carrefour route de Villavit	Commune du Grand-Bornand	586 m²
14	Création d'une voie de desserte à l'arrière du village	Commune du Grand-Bornand	1434 m²
15	Création d'un chemin piétons du village à la RD4 par l'École	Commune du Grand-Bornand	535 m²
16	SUPPRIMER		
17	Création d'un chemin piétons entre la route des Cotes et la RD4	Commune du Grand-Bornand	519 m²
18	Aménagement de la route des Cotes	Commune du Grand-Bornand	7691 m²
19	Création d'une voie de contournement nord du village secteur RD4 chemin de la Vignette	Commune du Grand-Bornand	2212 m²
20	Aménagement du chemin des Alliborges	Commune du Grand-Bornand	2231 m²
21	Aménagement du chemin de la Vignette	Commune du Grand-Bornand	3111 m²
22	Création d'une voie de contournement nord du village secteur chemin de la Vignette Pont de Suize	Commune du Grand-Bornand	3456 m²
23	Création d'un parking chemin des Aravis	Commune du Grand-Bornand	1343 m²
24	Création de cheminement du village au chemin du Villard et chemin des Aravis	Commune du Grand-Bornand	900 m²
25	Création d'une voirie de desserte sur Villards	Commune du Grand-Bornand	2693 m²
26	Aménagement de la route de la Communauté	Commune du Grand-Bornand	3629 m²
27	Élargissement du chemin rural "des Farnieras" du chef-lieu à la RD4	Commune du Grand-Bornand	2900 m²
28	Aménagement des berges du torrent du Chinailion	Commune du Grand-Bornand	9719 m²
29	Aménagement du secteur du télécabine du Rosay	Commune du Grand-Bornand	11938 m²
30	Aménagement de la voirie Le Plan - La Motte - La Forclaz	Commune du Grand-Bornand	24666 m²
31	Aménagement chemin piétons secteur Bois Bercher	Commune du Grand-Bornand	286 m²
32	Aménagement de l'impasse du Mont	Commune du Grand-Bornand	1216 m²
33	Aménagement de l'île du Bas des Frasses	Commune du Grand-Bornand	2411 m²
37	Aménagement d'un arrêt bus au Saugy	Commune du Grand-Bornand	111 m²
38	Création d'une voie d'accès au Saugy	Commune du Grand-Bornand	1361 m²
39	Aménagement du chemin de la Forclaz	Commune du Grand-Bornand	345 m²
59	Aménagement du chemin du Villard	Commune du Grand-Bornand	2160 m²
65	Aménagement de la gare amont de la télécabine de la Joyère	Commune du Grand-Bornand	2219 m²
79	Aménagement d'un arrêt bus aux Farnieras	Commune du Grand-Bornand	522 m²
80	Aménagement d'espaces publics et de loisirs secteur les Dodes	Commune du Grand-Bornand	1387 m²
83	Aménagement confluence Borne Torrent du Chinailion	Commune du Grand-Bornand	4021 m²
84	SUPPRIMER		
85	Aménagement route de la Patinoire	Commune du Grand-Bornand	1501 m²
86	Aménagement de la route des Pochons	Commune du Grand-Bornand	7032 m²
87	Aménagement d'espaces publics et de loisirs secteur Terret	Commune du Grand-Bornand	41281 m²
88	Aménagement d'équipements publics et sportifs, secteur Villeneuve	Commune du Grand-Bornand	22129 m²
89	Création et aménagement de la liaison entre chemin de Suize et route de Nant Robert	Commune du Grand-Bornand	4972 m²
90	Aménagement de la route de la Patinoire secteur du Terret	Commune du Grand-Bornand	6478 m²
91	Création de la route de desserte de Suize	Commune du Grand-Bornand	2376 m²
92	Aménagements publics et de loisirs secteur Terret	Commune du Grand-Bornand	2991 m²
93	Aménagement de la route du Nant Robert	Commune du Grand-Bornand	12118 m²
94	Aménagement du chemin de Suize	Commune du Grand-Bornand	6932 m²
95	Aménagement de stationnements	Commune du Grand-Bornand	937 m²
96	Aménagement route de la Broderie	Commune du Grand-Bornand	6310 m²
97	Aménagement d'une route entre le chemin de Suize et l'impasse du Clos du Pin	Commune du Grand-Bornand	2652 m²
98	Aménagement de la voie de desserte du hameau du CR2	Commune du Grand-Bornand	1367 m²
99	Aménagement de la route des Envers	Commune du Grand-Bornand	22058 m²
100	Aménagement d'un chemin piétons, piste de ski de fond et protection des berges du Borne	Commune du Grand-Bornand	107570 m²
101	Aménagement de l'impasse du Haut du Clos du Pin	Commune du Grand-Bornand	2654 m²
102	Aménagement de parkings le long de la route de la Vallée du Bouchet, secteur Clos du Pin	Commune du Grand-Bornand	2307 m²
103	Aménagement du torrent du Borne	Commune du Grand-Bornand	135 m²
104	Aménagement de la route des Frasses Jacquiers	Commune du Grand-Bornand	18269 m²
105	Aménagement de la route du Croix	Commune du Grand-Bornand	7175 m²
111	Aménagement de la route du Croix au Bouchet et de la route de la Chapelle du bouchet	Commune du Grand-Bornand	13503 m²
115	Aménagement parking du Croix et chemin de la Grande Montagne	Commune du Grand-Bornand	3448 m²
121	Création d'une voirie entre la route des Envers et la route du Croix	Commune du Grand-Bornand	6322 m²
120	Aménagement de la route entre le Plateau du Rosay et le Plateau de la Joyère	Commune du Grand-Bornand	9902 m²
127	Aménagement d'aires de stationnements l'arrière et des rues du Borne	Commune du Grand-Bornand	5988 m²
128	Création d'une plateforme pour stockage de neige au Terret	Commune du Grand-Bornand	3420 m²
129	Piste de VTT reliant les gares du Rosay amont/aval par la forêt	Commune du Grand-Bornand	22927 m²

Servitude pour logement au titre de l'article L151-15	Nombre et destination des logements à réaliser	Localisation	Surface de la zone
L1	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Suize	30798 m²
L2	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Villavit	17922 m²
L3	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Le Villard	16890 m²
L4	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Clos de pin	3397 m²
L5	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Clos de pin	2612 m²
L6	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Samance	2974 m²
L7	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Chinailion	3649 m²



Plan Local d'Urbanisme LE GRAND-BORNAND

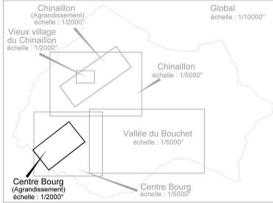
Modification Simplifiée n°1

PLAN DE ZONAGE

Centre Bourg (Agrandissement)

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 04 mars 2024, approuvant la modification simplifiée n°1 du PLU

Le Maire,
André PERRILLAT-AMEDE



PIECE	PROCEDURES
N°2bis	Révision n°1 approuvée le 28.11.2019 Modification n°1 approuvée le 18.08.2022 Révision "allégée" n°1 approuvée le 08.02.2024 Modification simplifiée n°1 approuvée le 04.03.2024
ECHELLE 1/20000	
Mise au point	
CONCEPTION	B.E. DESSIN
FOND CADASTRAL	Cadastre data.gouv Cadastre 2021
MISE A JOUR DU BATI	

LEGENDE

Zones Urbanisées :

- UA - Zone dense du centre village et du Chignallion
- UB - Zone de confortement de densité moyenne
- UB1 - Zone de confortement de densité moyenne et d'équipements touristiques
- UC - Zone à vocation résidentielle
- UCI - Zone à vocation résidentielle de type individuel
- UE - Zone d'accueil des équipements publics
- UT1 - Zone à vocation touristique (hauteur maximum de 12 m)
- UT2 - Zone à vocation touristique (hauteur maximum de 10 m)
- UTa2 - Zone majoritairement d'hébergements hôteliers et touristiques (hauteur maximum de 10 m)
- UX - Zone d'accueil des activités économiques
- UXe - Zone d'accueil des activités économiques et d'équipements d'intérêts collectifs

Zones à Urbaniser :

- 1AU - Zone d'urbanisation future
- 1AUa1 - Zone d'urbanisation future
- 1AUb - Zone d'urbanisation future
- 1AUc - Zone d'urbanisation future
- 1AUt - Zone d'urbanisation future
- 1AUt1 - Zone d'urbanisation future
- 1AUta2 - Zone d'urbanisation future (hauteur maximum de 10 m)
- 1AUx - Zone d'urbanisation future

- #### Zones Agricoles :
- A - Zone agricole
- #### Zones Naturelles :
- N - Zone naturelle
 - NDe - Zone naturelle correspondant au secteur émetteur de la vallée du Bouchet
 - Ndr - Zone naturelle correspondant au secteur récepteur de la vallée du Bouchet
 - NE - Zone naturelle d'équipements publics
 - NL - Zone naturelle correspondant aux équipements de loisirs, de sports de plein air
 - NM - Zone naturelle de dépôts de matériaux solides
 - NS - Zone naturelle correspondant aux réservoirs de biodiversité et à des habitats naturels sensibles (Natura 2000 et ZNIEFF type 1)
 - NT - Zone naturelle correspondant aux équipements touristiques
 - NTc - Zone naturelle correspondant aux équipements touristiques liés aux campings

Infrastructures et emplacements réservés

- Emplacement réservé
- N°5 Numéroté de l'emplacement réservé
- Au titre de l'article L151-13 du Code de l'Urbanisme
- Secteurs de taille et de capacités d'accueil limitées (STECAL) numérotés de 1 à 19
- Au titre de l'article L122-11-3° du Code de l'Urbanisme
- Chalet d'alpage ou bâtiment d'estive
- Au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Corridors écologiques
- Zone humide
- Au titre de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Domaine de ski nordique
- Domaine de ski alpin

Renseignements divers

- Secteur imposant le maintien du linéaire à vocation commerciale existant au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation
- Pastillages Ndr : zone naturelle du bâti isolé de la vallée du Bouchet
- Secteur d'intérêt paysager à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Secteur d'intérêt paysager à préserver (Cône de vue Chapelle des Plans). Zone d'inconstructibilité de 12 m à compter du bord de la voie publique
- Éléments de patrimoine à préserver repérés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment repéré pour préservation des toitures en structure bois (tavernils) au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme - Voir Atlas en annexe
- Servitude pour la réalisation de logement social et accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS) au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
- Fosse à neige identifiée au titre de l'article R151-31 du Code de l'Urbanisme
- Sentier du PDIPR identifié par le Conseil Départemental au titre de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Repérage des exploitations agricoles à titre indicatif

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	DESIGNATION	Bénéficiaire	Surface (m²) ou linéaire (m)
1	Aménagement d'équipements publics et de loisirs à l'entrée du village	Commune du Grand-Bornand	15194 m²
2	Aménagement d'espaces sportifs et d'équipements publics le long du Borne	Commune du Grand-Bornand	2082 m²
3	Aménagement d'équipements publics et de loisirs	Commune du Grand-Bornand	1800 m²
4	Aménagement de l'impasse du Stade	Commune du Grand-Bornand	3129 m²
5	Aménagement d'espaces sportifs et d'équipements publics le long du Borne	Commune du Grand-Bornand	4384 m²
6	Aménagement de la route de l'Orée du Bois	Commune du Grand-Bornand	810 m²
7	Aménagement de voirie, carrefour de l'Orée du Bois et RD4	Commune du Grand-Bornand	780 m²
8	Aménagement d'une voirie de desserte secteur Villavêt	Commune du Grand-Bornand	1775 m²
9	Aménagement d'un chemin piétons des Cotes au Replein (Saint Jean de Sixt)	Commune du Grand-Bornand	756 m²
10	Opération d'aménagement du secteur Villavêt	Commune du Grand-Bornand	1439 m²
11	Opération d'aménagement du secteur Villavêt	Commune du Grand-Bornand	2217 m²
12	Opération d'aménagement du secteur Villavêt	Commune du Grand-Bornand	586 m²
13	Nouveau tracé portion route du Borne au carrefour route de Villavêt	Commune du Grand-Bornand	1434 m²
14	Création d'une voie de desserte à l'entrée du village	Commune du Grand-Bornand	335 m²
15	Création d'un chemin piétons du village à la RD4 par l'Ecole	Commune du Grand-Bornand	319 m²
16	SUPPRIME		
17	Création d'un chemin piétons entre la route des Cotes et la RD4	Commune du Grand-Bornand	7091 m²
18	Aménagement de la route des Cotes	Commune du Grand-Bornand	2232 m²
19	Création d'une voie de contournement nord du village secteur chemin de la Vignette	Commune du Grand-Bornand	2231 m²
20	Aménagement du chemin des Allobroges	Commune du Grand-Bornand	3111 m²
21	Aménagement du chemin de la Vignette	Commune du Grand-Bornand	3456 m²
22	Création d'une voie de contournement nord du village secteur chemin de la Vignette Pont de Suize	Commune du Grand-Bornand	1243 m²
23	Création d'un parking chemin des Aravis	Commune du Grand-Bornand	900 m²
24	Création de cheminements du village au chemin de Villard et chemin des Aravis	Commune du Grand-Bornand	2693 m²
25	Création d'une voirie de desserte sur Villavêt	Commune du Grand-Bornand	3023 m²
26	Aménagement de la route de la Communauté	Commune du Grand-Bornand	5900 m²
27	Elargissement du chemin rural "Les Parmerals" du chef-lieu à la RD4	Commune du Grand-Bornand	9719 m²
28	Aménagement des berges du torrent du Chignallion	Commune du Grand-Bornand	12038 m²
29	Aménagement du secteur du Télécabine du Rosay	Commune du Grand-Bornand	345 m²
30	Aménagement du chemin de la Forclaz	Commune du Grand-Bornand	2160 m²
31	Aménagement du chemin du Villars	Commune du Grand-Bornand	522 m²
32	Aménagement d'un arrêt bus aux Barneras	Commune du Grand-Bornand	1387 m²
33	Aménagement d'espaces publics et de loisirs secteur les Dodes	Commune du Grand-Bornand	4021 m²
34	Aménagement conflueance Borne Torrent du Chignallion	Commune du Grand-Bornand	1501 m²
35	SUPPRIME		
36	Aménagement route de la Patinoire	Commune du Grand-Bornand	7032 m²
37	Aménagement de la route des Pochons	Commune du Grand-Bornand	41261 m²
38	Aménagement d'espaces publics et de loisirs secteur Terret	Commune du Grand-Bornand	22129 m²
39	Aménagement d'équipements publics et sportifs, secteur Villeveuve	Commune du Grand-Bornand	4072 m²
40	Création et aménagement de la liaison entre chemin de Suize et route de Nant Robert	Commune du Grand-Bornand	6478 m²
41	Aménagement de la route de la Patinoire secteur du Terret	Commune du Grand-Bornand	2576 m²
42	Création de la route de desserte de Suize	Commune du Grand-Bornand	2991 m²
43	Aménagements publics et de loisirs secteur Terret	Commune du Grand-Bornand	12318 m²
44	Aménagement de la route du Nant Robert	Commune du Grand-Bornand	6832 m²
45	Aménagement du chemin de Suize	Commune du Grand-Bornand	937 m²
46	Aménagement de stationnements	Commune du Grand-Bornand	6110 m²
47	Aménagement d'un arrêt bus aux Barneras	Commune du Grand-Bornand	2652 m²
48	Aménagement d'une route entre le chemin de Suize et l'impasse du Clos du Pin	Commune du Grand-Bornand	22058 m²
49	Aménagement de la route des Envers	Commune du Grand-Bornand	10750 m²
50	Aménagement d'un chemin piétons, piste de ski de fond et protection des berges du Borne	Commune du Grand-Bornand	155 m²
51	Aménagement du torrent du Borne	Commune du Grand-Bornand	5088 m²
52	Aménagement d'aires de stationnement, Tardéant et des rives du Borne	Commune du Grand-Bornand	3402 m²
53	Création d'une plateforme pour stockage de neige au Terret	Commune du Grand-Bornand	22627 m²
54	Piste de VTT reliant les gares du Rosay amont/aval par la forêt	Commune du Grand-Bornand	

Servitude pour logement au titre de l'article L151-15	Nombre et destination des logements à réaliser	Localisation	Surface de la zone
L1	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Suize	30798 m²
L2	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Villavêt	17922 m²
L3	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Le Villard	16890 m²
L4	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Clos de pin	3397 m²
L5	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Clos de pin	2612 m²
L6	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Samance	2974 m²
L7	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Chignallion	3649 m²

